

Greffe municipale

Séance du Conseil communal du 10 novembre 2006

La Municipalité informe les électeurs que, dans sa séance du 10 novembre 2006, le Conseil communal a accepté les préavis suivants:

Préavis No 22/2006 Regroupement des services de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice par la création d'un SDIS intercommunal.

Préavis No 23/2006 Agrandissement et réaménagement du cimetière – Demande de crédit.

Préavis No 24/2006 Eglise du Motty – Assainissement de la molasse du clocher et entretien de la toiture de la nef – Demande de crédit.

Préavis No 25/2006 Arrêté communal d'imposition pour l'année 2007.
Avec un amendement.

Préavis No 26/2006 Modification de la convention de l'Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice, chalet "Les Alouettes" à Morgins.
Avec un amendement.

Les préavis cités ci-dessus peuvent être consultés au Greffe municipal, bâtiment Mon Repos, chemin de la Colline 5, jusqu'au **4 décembre 2006**.

Décisions susceptibles de référendum, en vertu de l'art. 107 de la loi sur l'exercice des droits politiques.

Greffe municipale